

Convocation Séance du conseil communal

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés d'assister à la prochaine séance du conseil communal qui aura lieu **lundi, le 30 juin 2025 à 17.00 heures** au centre culturel « A Lannen » à Osweiler, 3, Rue de l'École, afin de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance publique

	7-2025-01	Approbation de l'organisation scolaire provisoire 2025/2026.
	7-2025-02	Approbation des projet et devis adaptés pour la réalisation de la phase 1 Born-Girst dans le cadre de l'alimentation en eau potable des différents villages de la Commune de Rosport-Mompach.
	7-2025-03	Vote d'un crédit supplémentaire au budget ordinaire 2025 – article 3/263/648220/99002 « Participation aux frais d'exploitation de l'Office Social – convention 100% AC ».
-	7-2025-04	Approbation d'une convention réglant les modalités de réaménagement d'un fossé existant pour eaux pluviales à Mompach.
7	7-2025-05	Approbation d'une convention de constitution d'un droit de superficie dans le cadre du projet de réaménagement de la Rue Wandbierg à Osweiler.
7	7-2025-06	Approbation d'une convention de fourniture de bière avec la Brasserie Simon Participation & Cie S.e.c.s.
7	7-2025-07	Approbation de plusieurs contrats de concession funéraire.
7	7-2025-08	Allocation de subsides extraordinaires.
7	7-2025-09	Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
7	7-2025-10	Informations du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers.

Rosport, le 20 juin 2025

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre, Stéphanie WEYDERT

rouspert mompech

Le secrétaire, Patrick/HEINEN